



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 NOVEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-CINQ du mois de NOVEMBRE à DIX-NEUF HEURES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 19 novembre 2024.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Amine KARIM - Cendrine DEVERRE - Ali AMINE - Magali HEURTIN - Sébastien BOUSSION - Christophe BOUJON - Frédéric CHAMARD - Sylvie COULOT - Ali ESSARROKH - Elise MACE - Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT – Ozkan ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Florence BERTHO - Dominique ROMAGON RABINEAU - Alain PANTAIS - Lydie JACQUET - Radouane FRIKACH - Brigitte ROBIN - Mylène CANEVET - Jean-François GARCIA - Ghislaine THEPIN - Julien FAGAULT - Joëlle MOQUART formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Véronique PINEAU - Cindy DELANOE - Gulten CIKCIKOGLU - Boris BATTAIS - Gilles ERNOULT.

MEMBRE(S) ABSENT(S) : /

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Véronique PINEAU, excusée, a donné pouvoir à Lamine NAHAM pour voter en son nom ;
Cindy DELANOE, excusée, a donné pouvoir à Sébastien BOUSSION pour voter en son nom ;
Gulten CIKCIKOGLU, excusée, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK pour voter en son nom ;
Boris BATTAIS, excusé, a donné pouvoir à Julien FAGAULT pour voter en son nom ;
Gilles ERNOULT, excusé, a donné pouvoir à Ghislaine THEPIN pour voter en son nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de la Mairie respectivement les 19 et 26 novembre, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Adoption du Procès-Verbal du 23 septembre 2024.

N°	DELIBERATIONS	DECISION
2	Budget principal Ville 2025 : Débat d'Orientations Budgétaires.	Le conseil municipal prend acte
3	Finances : Entretien et renouvellement du parc de l'éclairage public – Appel de fonds de concours année 2023 et 2024 – Approbation.	ADOPTÉ
4	Finances : Admission en non-valeurs.	ADOPTÉ
5	Finances : Mise à jour de provision pour Compte Epargne Temps.	ADOPTÉ
6	Finances : Reprise et constitution d'une provision pour risque de non-recouvrement année 2024.	ADOPTÉ
7	Finances : Budget principal Exercice 2024 - Décision modificative n°2.	ADOPTÉ
8	Finances : Régularisation des comptes d'immobilisations.	ADOPTÉ
9	Commande publique : Convention partenariale avec la centrale d'achat public UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics).	ADOPTÉ
10	Urbanisme : Rénovation énergétique de l'école Paul Fort – Demande de subvention au titre du « Fonds vert 2024 ».	ADOPTÉ
11	Politique Foncière : Bilan 2023.	Le conseil municipal prend acte
12	Jeunesse : Convention de Mécénat avec Maine et Loire Habitat pour « Anim'ton été 2024 ».	ADOPTÉ
13	Politique de la Ville : Validation du Conseil Citoyen de Trélazé et de la charte de partenariat.	ADOPTÉ
14	Plan Jeunesse : Attribution d'aides dans le cadre du Plan Jeunesse.	ADOPTÉ
15	Education : Dispositif « Classe Orchestre » - Convention de partenariat.	ADOPTÉ
16	Education : Pause méridienne dans le 1 ^{er} degré des écoles publiques - Conventions relatives à l'intervention d'accompagnant d'élèves en situation de handicap.	ADOPTÉ
17	Personnel : Convention de refacturation entre la ville et le CCAS « Programme Réussite Educative ».	ADOPTÉ

18	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs : Créations de postes de conseillers France Services.	ADOPTE
19	Personnel : Protection sociale complémentaire - Adhésion au contrat collectif de prévoyance.	ADOPTE
20	Personnel : Règlement d'attribution des titres restaurant.	ADOPTE
21	Ressources Humaines : Approbation du règlement intérieur de la formation des élus.	ADOPTE
22	Festival de Trélazé : Autorisation de versement du solde de la subvention pour l'édition 2024.	ADOPTE
23	Numérique : Don de matériel numérique de la régie de quartier à la Ville de Trélazé.	ADOPTE
24	Urbanisme : La Quantinière – Projet d'aménagement de la tranche 5 – Dénomination et numérotation de voie.	ADOPTE
25	Angers Loire Métropole : Instauration d'une zone à faibles émissions-mobilité – Avis.	ADOPTE
26	Mobilités : Aide à l'achat des équipements de sécurisation du vélo.	ADOPTE
27	Angers Loire Métropole – Communauté d'Agglomération : Rapport annuel de développement durable 2022/2023.	Le conseil municipal prend acte
28	Angers Loire Métropole : Gestion de l'eau et de l'assainissement – Rapport Annuel exercice 2023.	Le conseil municipal prend acte

Questions Diverses :

- Arrêtés art. L2122-1

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 25 novembre 2024 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.

Pour Extrait certifié conforme
TRELAZE, le 26 novembre
Le Maire,
Lamine NAHAM

